

Pôle Projet social
Direction des Relations Publiques et Internationales

Affaire suivie par : Frédérique Porthault
relations.publiques@ville-gentilly.fr
tél : 01 47 40 58 70 ou 01 47 40 58 04
Nos réf : FP/DA/Courrier d'accompagnement
Objet : Subventions municipales 2025
Copie à : D. Allais, A. Dubois, F. Nardicolome, B. Civiera
PJ : Dossier de subventions municipales 2025

Aux Président(e)s d'associations

Gentilly, le 02 août 2024

Madame, Monsieur,

Pour cette saison 2024/2025, nous souhaitons vous accompagner au mieux dans l'organisation de votre activité.

Nous vous adressons le dossier de subvention municipale 2025 qu'il convient de remplir, signer et retourner au Pôle Vie Associative.

Nous vous rappelons par ailleurs les procédures :

- Vos créneaux sont reconduits chaque année à l'identique, sauf cas de force majeure ou demande expresse de votre part.
- Vous allez donc prochainement recevoir le planning de vos activités permanentes. Vous pourrez alors faire votre communication avant la rentrée.
- Pour l'édition de l'annuaire des associations 2024/2025, nous garderons les informations parues dans l'édition précédente si vous n'avez pas fait part des changements, modifications ou créations dans les délais impartis au Pôle Vie Associative, suite au mail envoyé.
- Afin d'éviter tout malentendu, les annulations de réservation et demandes particulières, comme celles des nouvelles associations, devront impérativement être formulées **par écrit (courriel ou courrier) auprès du service Relations Publiques**.

Nous vous adressons par ailleurs en pièce jointe un récapitulatif **des documents obligatoires** à fournir au Pôle Vie Associative, dont certains doivent nous parvenir **chaque année**.

Ils sont impératifs dans le cadre des demandes de subventions.

Enfin, nous rappelons aux nouvelles associations que les subventions ne pourront être accordées qu'après une année d'activité.

Nous restons à votre entière disposition si besoin.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus sincères salutations.

Pour le Maire et par délégation

David Allais

2è adjoint au maire

A la Culture, à la Vie Associative

A la Solidarité Internationale